

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 22/01/2026 - 2270 - 2018 B 01239 - 414 294 157 - J E T - JEROME ELKOUBI
TRANSACTIONS

270.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 39 BD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 1 4 2 9 4 1 5 7 0 0 0 6 3 Néant *

Exercice N clos le: 31/12/2021

	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
--	-----------	---------------------------------	----------

Capital souscrit non appelé (I) AA			
------------------------------------	--	--	--

Frais d'établissement * AB		AC	
----------------------------	--	----	--

Frais de développement * CX		CQ	
-----------------------------	--	----	--

Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
--	--	----	--

Fonds commercial (1) AH		AI	
-------------------------	--	----	--

Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
---	--	----	--

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
--	--	----	--

Terrains AN		AO	
-------------	--	----	--

Constructions AP		AQ	
------------------	--	----	--

Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
--	--	----	--

Autres immobilisations corporelles AT	9 300	AU	5 927
---------------------------------------	-------	----	-------

Immobilisations en cours AV		AW	
-----------------------------	--	----	--

Avances et acomptes AX		AY	
------------------------	--	----	--

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
--	--	----	--

Autres participations CU	252 196	CV	252 196
--------------------------	---------	----	---------

Créances rattachées à des participations BB	3 350 663	BC	3 350 663
---	-----------	----	-----------

Autres titres immobilisés BD		BE	
------------------------------	--	----	--

Prêts BF		BG	
----------	--	----	--

Autres immobilisations financières * BH		BI	
---	--	----	--

TOTAL (II) BJ	3 612 160	BK	5 927
---------------	-----------	----	-------

Matières premières, approvisionnements BL		BM	
---	--	----	--

En cours de production de biens BN		BO	
------------------------------------	--	----	--

En cours de production de services BP		BQ	
---------------------------------------	--	----	--

Produits intermédiaires et finis BR		BS	
-------------------------------------	--	----	--

Marchandises BT		BU	
-----------------	--	----	--

Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
---	--	----	--

Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
--------------------------------------	--	----	--

Autres créances (3) BZ		CA	
------------------------	--	----	--

Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
--	--	----	--

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	150 000	CE	150 000
--	---------	----	---------

Disponibilités CF	3 040 938	CG	3 040 938
-------------------	-----------	----	-----------

Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
-------------------------------------	--	----	--

TOTAL (III) CJ	3 190 938	CK	3 190 938
----------------	-----------	----	-----------

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
---	--	--	--

Primes de remboursement des obligations (V) CM			
--	--	--	--

Écarts de conversion actif * (VI) CN			
--------------------------------------	--	--	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	6 803 098	IA	5 927
---------------------------	-----------	----	-------

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
------------------------------------	--	--	--

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an : CR	
--	--	------------------------------	--

Stocks :		Créances :	
----------	--	------------	--

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables janvier 2023 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		JET -JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 50 000...)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	331 928		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 029 659		
	Report à nouveau	DH	1 676 379		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	241 532		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 334 498		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 398 437		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 236		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 462 674		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	(V)	EE	6 797 171		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	3 462 674			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	120 000	FH	FI	120 000
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	120 000	FK	FL	120 000
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	120 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	79 011	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	17 431	
	Salaires et traitements *			FY	8 100	
	Charges sociales (10)			FZ	7 440	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	1 600
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	113 583
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	6 419
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	782 367	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	782 367	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	471 827	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	471 827	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	310 541
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	316 960

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53.A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE 1 050	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF 1	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH 1 051	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI (1 051)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK 74 377	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 902 369	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 660 837	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN 241 532	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
			- Crédit-bail immobilier		HO
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1L
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RD
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
	(9)	Dont transferts de charges			A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
DONS			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			1 000		
PENALITES			51		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

CERTIFIÉ
A L'ÉCHÉANCE

Designation de l'entreprise		JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou pendant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	9 300	KW		KX			
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	9 300	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	2 948 769	8V		8W	2 746 422			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV				
TOTAL IV					LQ	2 948 769	LR		LS	2 746 422			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 958 069	ØH		ØJ	2 746 422			

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MN	9 300	MN		MO	
	Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF
TOTAL III					IY		NG		NH	9 300	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IØ	2 092 331	ØX	2 092 331	ØY	3 602 860	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV					I3	2 092 331	NJ	2 092 331	NK	3 602 860	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	2 092 331	ØK	2 092 331	ØL	3 612 160	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des cédentes*

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PG	PH
TOTAL I	RK	RM	RN	RO
Terrains	PI	PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QT
TOTAL II	QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	S10
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW						
			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JET - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TV	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	
		- corporelles	6E	6F	6G	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	
		- titres de participation	9U	9V	9W	
	- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille 2023, le 30 juin, à 10 heures, M. ELKOUBI Jérôme, associé unique et président de la SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTION, société par actions simplifiée au capital de 50 000.00 €, immatriculée au RCS de PARIS, sous le numéro 414 294 157, et dont le siège social est situé 39 BLD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et se soldant par un bénéfice de 241 531,53 euros.

A ajouter si la SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés : L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 316 909 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 74 377 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 241 531,53 €, de la manière suivante :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 241 531.53 € au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique (signature)



